

**Compte rendu de la
Commission restauration
de la Chevallerais
du 5 février 2019**

**Mairie de La Chevallerais**

14 Place de l’Eglise

44810 LA CHEVALLERAIS

🕿 02.40.79.10.12 -

mairie@lachevallerais.fr

**Présents**:

Mr Patrice Narguet responsable suivi de clientèle Convivio, Mr Guillet Cyril responsable de cuisine, Mme FURINI représentantes parents d’élèves de l’Écol’eau, Mme Leboisne Sylvie représentantes parents d’élèves de l’école Saint-Aubin, Mme Salmon Céline Conseillère municipale, Mme Gilois Pascale référente de la restauration scolaire.

**Excusés :**

Mme Dupé Fabienne Conseillère municipale, Mr Gasnier Stéphane Conseiller municipal, Mme Lebrun Agnès parents d’élèves de l’école Saint-Aubin

-----------------------------------

**Organisation :**

Bilan positif dans l’ensemble bonne communication
Heures de livraison très bien
Convivio palie rapidement aux demandes journalières de la collectivité

Mme Gilois Pascale fait part des annotations faites par l’agent responsable de la cuisine sur les retours des menus de la période du 7 janvier au 8 Février.

Concernant certains aliments il a été demandé s’ il ’était possible que :

* Pour les desserts n’avoir qu’un seul parfum pour les crèmes desserts ou le même gâteau pour les 3 services.
* Pour les fromages en mettre moins d’operculé (Kiri) mettre du cantadou « ail et fines herbes » et les fromages à la coupe et variés ont été très appréciés « camembert – gruyère etc …)
* Pour les friands est –il possible de les livrer sans cuisson, Mr Narguet va se renseigner cette demande sera acceptée si la législation sur ce produit le permet.
* Augmenter la quantité de salade qui est un peu juste.

La lecture des menus est faites pour la période du 25 février au 19 avril 2019, quelques changements sont proposés et valider par les responsables de Convivio.

Une animation est prévue le jeudi 18 avril 2019 le thème « l’indonésie »

**Remarques faites par les parents d’élèves:**

**Représentantes de l’Ecol’eau
Mme Furini Elodie**

Quelques familles nous font part que pour le 3ème service les enfants n’auraient pas assez à manger,
et que les quantités ne sont pas respectées par les enfants. Mme Gilois Pascale en prend note et va en parler avec les agents.

Mme Furini demande si la proposition évoquée lors de la réunion précédente, de montrer une assiette qui sert d’exemple aux enfants avec les quantités qu’ils doivent respecter a été mis en place ?
A cela Mme Gilois Pascale répond qu’actuellement la responsable de réfectoire est en arrêt et qu’elle n’a pas pu mettre en place cet objectif avant son départ. Mme Gilois indique qu’elle va en parler avec les agents.

Les parents exposent le problème suivant : certains enfants qui ont des appareils dentaires devraient impérativement se brosser les dents après le repas. Mme Gilois Pascale va en faire part à Mme Lhotellier Sandrine pour trouver une solution.

**Représentantes de l’école Saint-Aubin
Mme Monnereau – Leboisne Sylvie**

Plusieurs remarques concernant le 3ème service (classe de CE2 – CM1 –CM2) :
Actuellement Il est moins agréable d’être à la restauration scolaire pour différentes raisons :
- Le placement des enfants est très compliqué certains enfants ne respectent pas ce que leur demande l’agent ce qui crée plus de tensions entre les enfants.
- L’utilisation du tambourin en fin de repas pour demander le silence avant leur départ du restaurant scolaire n’est pas du tout apprécié.
- Problème au débarrassage, il est demandé que l’image qui était utilisée pour désigner l’enfant responsable du débarrassage soit à nouveau mise en place. Ce sera fait au retour des vacances de février.

Mme Leboisne propose que soit fait un mot à tous les parents d’élèves courant mars pour un rappel des règles de vie de la restauration scolaire. Mme Salmon en fera part à la commission enfance de Mars.

**Nouvelle organisation :**

Mme Gilois Pascale prend note de ces remarques et informe, qu’une nouvelle organisation sera mise en place après les vacances de février au niveau de la répartition des effectifs.
En concertation avec les 2 écoles, 16 enfants (8 de chaque école) qui fréquentent actuellement le 3ème service intégreront le 2ème service dont l’effectif est moins important ce qui permettra de respecter le taux d’encadrement. Un roulement des enfants se fera toutes les 3 semaines.

**Prochaine commission restauration**
**Mardi 14 mai**  à 19 heures à la Mairie
Un rappel vous sera envoyé ultérieurement.

Fin de la réunion à 20 heures 45